



NEWS - Formation

Formations Cesam - mars et avril 2026

Retrouvez le détail des programmes ainsi que les CV de nos formateurs sur les pages suivantes.
Pour toute question complémentaire : formation@cesam.org

MARS

Panorama de la flotte mondiale de navires, spécificités, fonctionnalités et contenu technique des navires

 17 19 mars 2026

 Michel de BRESSY

Date limite d'inscription : 12.03.2026

Contrat de vente (droit français et incoterms) & contrat d'assurance facultés

 17 25 mars 2026

 Hubert PRAT

Session confirmée 

Date limite d'inscription : 20.03.2026

L'assurance de la marchandise transportée - facultés

 17 30 et 31 mars 2026

 Loïc LE PAPE

Session confirmée 

Date limite d'inscription : 26.03.2026

L'assurance des navires de plaisance (niveaux 1 & 2)

 17 30 et 31 mars 2026

 Roger DUCHAMP

Session confirmée 

Date limite d'inscription : 26.03.2026

AVRIL

L'assurance des navires de commerce (niveaux 1 & 2)

 17 01 et 02 avril 2026

 Roger DUCHAMP

Session confirmée 

Date limite d'inscription : 25.03.2026

Assurance des navires de pêche

 17 07 avril 2026

 Xavier RATABOU

Session confirmée 

Date limite d'inscription : 30.03.2026

L'assurance corps de navire en construction et réparation navale

 17 08 avril

 Xavier RATABOU

Session confirmée 

Date limite d'inscription : 30.03.2026

OPTIFLUX® - Efficacité technique & financière éprouvée

 17 10 avril

 Stephane DA SILVA

Date limite d'inscription : 03.04.2026

Assurance ports et terminaux

 17 14 avril

 Xavier RATABOU

Date limite d'inscription : 06.04.2026

Groupement d'intérêt économique • RCS PARIS C351 030 200 • SIRET : 351 030 200 00080 • TVA
intracommunautaire : FR24351030200.
Membre du Cluster Maritime Français.

Panorama de la flotte mondiale de navires, spécificités, fonctionnalités et contenu technique des navires



1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC}

pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC}

pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC}

pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Michel de BRESSY

Session

19 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Brosser un tableau de la flotte mondiale des navires de commerce et des grandes tendances de son évolution,
- Décrire le contenu technique des divers types de navires afin de mieux en évaluer les risques,
- Comprendre le fonctionnement des bords et les relations bord-terre, discerner les points de vigilance quant à l'évaluation des risques,
- Mesurer l'impact des évolutions réglementaires actuelles sur le contenu technique des navires et l'évolution des risques.

Prérequis

Aucun

Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES NAVIRES DE COMMERCE, QUELQUES GÉNÉRALITÉS

- Quelques définitions et vocabulaire (Caractéristiques techniques et administratives, jauge, port en lourd, etc.)
- Exigences, fonctionnalités et contrôle technique des navires
 - Conception globale : autonomie et résilience
 - Fonctionnalités : assurer les nécessités (Navigation, propulsion, auxiliaires : électricité, vapeur, eau douce, air comprimé, etc., sécurité, vie à bord)
 - Contrôle (Etat du pavillon, société de classification, état du port)
- Un mot des équipages
 - Organisation des bords
 - Fonctions clés
 - Spécificités par typologie

LA FLOTTE MONDIALE DES NAVIRES DE COMMERCE

- Etat de la flotte mondiale des navires de commerce (par type, par âge, par pavillon, etc. , évolution et tendances)
- Typologie des navires et risques associés (type par type)
 - Corps
 - Facultés
 - RC

TECHNOLOGIES DÉPLOYÉES

- Hier et aujourd'hui
- Demain : la « décarbonation » et ses conséquences techniques ou technologiques

APPROCHE DE L'ÉVALUATION DES RISQUES

(Bases de données, contrôles par les Etats du port, Vetting, etc.)

CATALOGUE DES FORMATIONS • CESAM • ÉDITION 2026

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Contrat de vente (droit français et incoterms) & contrat d'assurance facultés

 1 Jour (7h30) Tarifs 500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM. 584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA. 825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés. Formats Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation) Formateurs Hubert PRAT Session 25 mars 2026	Public concerné Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit : • Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance. • Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur. • Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance. • Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport. Prérequis Aucun	Objectifs opérationnels • Comprendre et analyser les contrats de vente et Incoterms (droit français). Méthodes mobilisées • Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants. • Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants. • Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences. • Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire. • Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.
---	---	---



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LE CONTRAT D'ASSURANCE

- L'analyse du risque au moment de la souscription (les éléments indispensables à l'étude du risque).
- L'article 8 de la police française d'assurance maritime (principe de la garantie bout en bout/ analyse et décryptage).

LES CONTRATS DE VENTES

Le droit français

- Cas pratiques.
- Article L 132.7 du Code de commerce.
- Article 1583 du Code civil.
- Article 1103 du Code civil.
- Les clauses de réserve de propriété.

Les Incoterms

- Cas pratiques.
- Histoire.
- Rôle des Incoterms.
- Les 4 familles des Incoterms.
- Les Incoterms maritimes et fluviaux
- Les Incoterms multimodaux.

CAS PRATIQUE DE FIN

L'assurance de la marchandise transportée - facultés

 2 Jours (15h)

Tarifs

750€^{HT} - 900€^{TTC}

pour les membres du CESAM.

825€^{HT} - 990€^{TTC}

pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€^{HT} - 1 500€^{TTC}

pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

Session

30 et 31 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

Dans le cadre de la distribution des produits d'assurance :

- Comprendre et analyser les besoins d'un client «chargeur».
- Expliquer les garanties des contrats d'assurance MT-Facultés en vue de présenter à ses clients les offres d'assurance correspondantes.
- d'assurance correspondantes.
- Accompagner son client dans le suivi de ses sinistres, améliorer la relation avec la compagnie dans la gestion des sinistres.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

JOUR 1

INTRODUCTION

- Un peu d'histoire...
- Une économie mondialisée.
- Les enjeux commerciaux.

PARTIE I – UN PEU DE THÉORIE ...

Définitions

- La Faculté de quoi ?
- Qu'est ce qu'un Chargeur ?

Pourquoi assurer la marchandise ?

- Raisons techniques : le transport de marchandises n'est pas sans risque !
- Raisons juridiques : comment le droit des transports protège-t-il les transporteurs ?
- Raisons commerciales et financières : la sécurisation des opérations commerciales.

Les usages et pratiques du commerce

- Le contrat de vente :
 - Bases juridiques/ droits et obligations
 - Les Incoterms.
 - Le transfert de risque et la notion "d'intérêt assurable".
- Le crédit documentaire et le certificat d'assurance :
 - Objet et fonctionnement
 - Cas pratique : émission d'un certificat d'assurance à partir d'un CREDOC

Le contrat d'assurance MT-Facultés

- Les différents types de polices
- La classification des risques et des garanties
- Les avaries prises en charge par les assureurs.
- Les exclusions rachetables.
- De quelle valeur d'assurance parle-t-on ?
- L'articulation des garanties dans l'espace et dans le temps.

L'assurance des navires de plaisance (niveaux 1 & 2)

 2 Jours (15h)

Tarifs

750€^{HT} - 900€^{TTC}

pour les membres du CESAM.

825€^{HT} - 990€^{TTC}

pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€^{HT} - 1 500€^{TTC}

pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distantiel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Roger **DUCHAMP** - RD CONSULTING

Session

30 et 31 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client plaisancier propriétaire d'un bateau à usage privé d'une longueur inférieure à 24 mètres.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance du marché français pour les bateaux battant pavillon français et du marché de Londres pour les bateaux battant pavillon étranger.
- Comprendre et analyser les besoins d'un client gestionnaire ou propriétaire d'un bateau en charter ou à usage privé d'une longueur supérieur à 24 mètres.
- Connaître les règles des conditions américaines R12 appliquées par les marchés internationaux pour les bateaux d'une longueur supérieure à 24 mètres.

Prérequis

Aucun



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES BATEAUX DE PLAISANCE À USAGE PRIVÉ DE MOINS DE 24 MÈTRES

- L'environnement technique et administratif.
 - La mer, les bateaux les définitions des assureurs.
 - Les permis, les brevets, la francisation.
 - L'enregistrement des navires de plaisance.
 - Le pavillon français et les pavillons étrangers.
- Le cadre juridique.
 - Le cadre juridique français.
 - L'environnement juridique international (droit anglais).
 - Le droit de la mer.
 - Les conventions internationales.
 - Les obligations d'assurance en Europe.
- Les produits du marché et anglais.
 - Le navire assuré.
 - Temps et lieux de la garantie.
 - Les événements assurés.
 - Les dommages exclus.
- La couverture RC.
- LA couverture Biens et Effets Personnels
- Attentats et actes de terrorisme.
- Les exclusions générales.
- Les formules.
- La couverture des risques de guerre.
- La souscription et la vie du contrat d'assurance plaisance.
 - L'analyse des risques.
 - Les critères de souscription.
 - La tarification
 - Les TCA.
 - Les avenants et modifications du contrat.
 - L'IPID.
- La gestion du sinistre plaisance.
 - Les étapes du dossier sinistre, l'expertise CESAM.
 - La prévention, vol, incendie, les trackers.
 - L'assistance maritime.
 - Les chiffres du SNOSAN
 - Les spécificités des sinistres plaisance

L'assurance des navires de commerce (niveaux 1 & 2)

 2 Jours (15h)

Tarifs

750€^{HT} - 900€^{TTC}

pour les membres du CESAM.

825€^{HT} - 990€^{TTC}

pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€^{HT} - 1 500€^{TTC}

pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Roger **DUCHAMP** - RD CONSULTING

Session

01 et 02 avril 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel armateur international de navires de haute mer.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance du marché français et du marché de Londres des navires de commerce de haute mer (Bluewater), qu'il s'agisse de l'assurance Corps de navire ou P and I.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance des marchés nordique, américain, allemand et italien qu'il s'agisse de l'assurance Corps de navire ou P and I mais également de l'assurance des risques de guerre

Prérequis

Aucun



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION HISTORIQUE

LE CADRE JURIDIQUE

- Les réglementations nationales :
 - Le Marine Insurance Act anglais.
 - Le code des assurances français.
- Les conventions internationales.

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERNATIONALES DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE MARITIME

- Les organisations d'assureurs.
- Les organisations d'armateurs.
- Les organisations gouvernementales.

LES ASSURÉS. LES BIENS ASSURÉS

L'ASSURANCE CORPS - UN PACKAGE

- Temps et lieux de la garantie.
- Les événements assurés.
- Les événements exclus.
- Les dommages causés au navire.
- La RC, les dommages causés par le navire.

- Les frais et dépenses : les dommages dans l'intérêt du navire.
- Les capitaux assurés.
- Les clauses d'extension.
- Les clauses restrictives.
- La reconstitution des capitaux assurés après sinistre.
- La souscription, le Risk Assessment.
- La prime Corps.
- Le sinistre Corps.

LES COUVERTURES RC

- Les raisons d'un marché séparé.
- Les solutions des marché :
 - Les solutions du marché français et du marché de Londres.
 - Les solutions des P and I Clubs.
 - L'International Group.
 - La prime P and I et le Risk Assessment.
 - Le sinistre P and I et le réseau des correspondants.

LES MARCHÉS NORDIQUE, AMÉRICAIN, ALLEMAND ET ITALIEN

- Les conditions d'assurance Corps utilisées sur les marchés
- Rappel : Le marché de Londres et le marché français.
- Nordic Marine Insurance Plan 2019.
- American Institute Hull Clauses.
- DTV - German Standard Terms and Conditions of Insurance for Ocean Going Vessels 2009.
- Capitolato di Assicurazione Corpi Marittimi Edizione 1988 « Polizza Camogli ».

ASSURANCE RISQUES DE GUERRE

- Hull war
 - Les conditions françaises
 - Institute War and Strikes Clauses Hull Time,
 - American Institute Hull War Risks and Strikes Clauses
 - DTV - ADS 2009 – Section Six War Clauses
 - Nordic Marine Insurance Plan Chapter 15: War Risks Insurance
- P and I War
- La gestion des Risques de Guerre

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Xavier RATABOU

Session

07 avril 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel armateur de navire de pêche
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps de navire ou P&I.

Prérequis

Aucun



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION HISTORIQUE

LE CADRE JURIDIQUE

- Les réglementations nationales française et anglaise
- Les conventions internationales

LES SPECIFICITES DU MARCHÉ PÊCHE

- Divers types de navires et de pêche.
- Distinction Pêche Artisanale et Pêche Industrielle.

LES IMPRIMÉS DISPONIBLES

- Police Française d'assurance maritime sur corps de navire de pêche artisanale du 1/10/2001
- Police française d'assurance maritime sur corps de navires de pêche du 3/12/1986
- Institute Fishing Vessel Clauses du 20/7/1987

L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE

- Temps et lieux de la garantie
- Les événements assurés : notion de « tous risques sauf... »
- Les événements exclus
- La RC, les dommages causés par le navire
- Les capitaux assurés
- Le cas spécifique du matériel de pêche

LA SOUSCRIPTION

- Evaluation du risque

LA TARIFICATION CORPS

- Prime, étendue de garantie et franchise

LE SINISTRE CORPS

- Les intervenants, la chronologie des phases, distinction avaries particulières et perte totale.

LE SUJET DU REMORQUAGE DU NAVIRE DE PÊCHE

- La Convention de Concarneau < 700 CV
- La Convention de Boulogne > 700 CV
- Le rôle de la SNSM et sa juste rémunération

LES COUVERTURES RC

- La Convention de Concarneau < 700 CV
- La Convention de Boulogne > 700 CV
- Le rôle de la SNSM et sa juste rémunération

LES RISQUES DE GUERRE CORPS

- Les conditions françaises

L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALE

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Xavier RATABOU

Session

08 avril 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel chantier naval de construction.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps/Dommages ou RC.

Prérequis

Aucun



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

LE CADRE JURIDIQUE

- Evolution des matériaux de construction
- Evolution dans l'organisation des chantiers navals
- L'organisation du marché de la construction navale : mode Projet et mode Série
- Le marché de la Construction Navale en France en 2025
- Le contrat de construction navale :
 - Les attentes du Client Armateur : respect des délai, prix et performances.
 - Les attentes du Chantier naval : respect du calendrier de paiement.
 - Modele BIMCO NewBuildCon

1.LA CONSTRUCTION NAVALE MODE PROJET

Déroulement d'un projet de construction navale : les différentes phases

L'organigramme d'un chantier naval.

QUELS SONT LES RISQUES D'UN NAVIRE EN CONSTRUCTION ?

- En Dommages subis
 - Incendie
 - Tempete/Dégats des eaux/Inondation
 - Défauts de conception/montage/matière
 - Lancement raté
 - Grèves/Guerre/Terrorisme
 - 2/ En dommages causés
 - Tous dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs à :
 - Abordage
 - Heurt objet fixe ou flottant
 - Retirement d'épave
 - Pollution

L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALE



- En dommages causés

Tous dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs à :

- Abordage
- Heurt objet fixe ou flottant
- Retirement d'épave
- Pollution

L'IMPRIMÉ POLICE FRANÇAISE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION 20/12/1990

- Obligations de l'assuré
- Durée des risques
- Zone de couverture
- Plein de garantie/Fixation de la valeur assurée
- Risques couverts
- Franchise
- Tarification
- Expertise préalable/Visite de risques (JH 143 Shipyard Risks Assessment Survey)

L'IMPRIMÉ POLICE ANGLAISE ICBR 1/6/88

- Différences par rapport à la police française
- Plein de garantie
- Risques couverts
- Commentaires
- Prescription
- Tableau comparatif des CG polices Française et Anglaise

LES GARANTIES ADDITIONNELLES

- Garantie du Constructeur
- Retard de Livraison
- Sinistres en Série

LA QUESTION DE LA SOUS-TRAITANCE

LE VOYAGE DE LIVRAISON

LES MARCHÉS DE L'ASSURANCE DES NAVIRES EN CONSTRUCTION MODE PROJET.

L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALE

2. LA CONSTRUCTION NAVALE MODE SÉRIE

Présentation de la chaîne de production d'un chantier de série.

L'échelle des risques.

- Les principales garanties mobilisables
 - Dommages aux Biens
 - Pertes d'exploitation
 - Responsabilité Civile Exploitation
 - Responsabilité Civile Après livraison
 - Stock Transit
- La question des risques Cyber

3. LA RÉPARATION NAVALE

Présentation du secteur au niveau mondial et français

La réponse du marché de l'assurance :

- Marché français : pas d'imprimé spécifique
 - Délai de garantie
 - Exclusion des dommages au produit livré dans les CG des polices RC Après livraison
 - Police Corps NenC ponctuelle
- Marché anglais : l'imprimé Ship Repairers Liability (LSW 169A – 1/90)
 - Avant livraison
 - Après livraison
 - Product liability extension
 - Délai de garantie

**1 Jour (7h30)**
hors taxes de programme

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Stéphane DA SILVA - CESAM

Session

10 avril 2026

Public concerné

- Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :
- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
 - Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
 - Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
 - Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Connaître les informations échangées dans chaque flux (répartition, prime émise, évaluation du sinistre, demande de règlement du sinistre, compte financier).
- Maîtriser l'ordonnance des flux de données échangées entre chaque acteur du marché de l'assurance maritime et transports : Pas de donnée financière sans donnée technique préalable.
- Connaître les règles applicables au système Optiflux®.
- Présentation du site web permettant de suivre ses données traitées sur Optiflux®, la date de transmission, rechercher une écriture technique ou financière, et identifier l'état de cette écriture : « suspens », « validé » ou « rejeté ».
- Identifier le motif du rejet de l'écriture technique ou financière, et identifier l'émetteur de ce rejet afin de la rectifier et la renvoyer le cas échéant.

Prérequis

Aucun



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

Introduction Optiflux® : Lesystème d'échanges d'informations normé le plus sûr et le plus rapide sur le marché maritime et transport.

Chiffres à l'appui.

Application systématique des réglementations financières via Optiflux®surle marché maritime et transports :

- L'origine de la loi SOX et la loi LSF.
- Solvabilité II
- Contrôles dans le cadre de la LCB-FT.

Les avantages de ce système crypté.

- Sécurité renforcée.
- Efficacité opérationnelle.
- Conformité et compétitivité.

Le serveur BDI : Un système d'échanges d'informations entre les acteurs du marché.

- Les différents types de flux échangés entre les acteurs du marché maritime et transports
- Schéma d'échange des flux.
- Description de chaque flux (flux Technique ou Financier).

Règles de base à appliquer dans le système Optiflux®.

Applications Web Optiflux® gratuites :

- <https://kitweb.optiflux.fr> : Importer/Exporter des flux sous Excel. Saisir-Valider-Rejeter-Editer les flux.
- Validation des flux échangés : Qui et Quand.
- Analyse du rejet éventuel.

DÉCOUVRIR OPTIFLUX®

<https://www.cesam.org/optiflux-services-financiers/optiflux>

L'ASSURANCE DES PORTS ET TERMINAUX



 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Xavier RATABOU

Session

17 mars 2026
14 avril 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnie d'assurances, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurances.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en Assurances.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client Port de Commerce (français ou étranger).
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Dommages, RC ou autres risques spécifiques.

Prérequis

Aucun



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Evolution historique de l'organisation des ports de commerce dans le monde
- Structuration du marché des ports de commerce dans le monde
 - Au niveau français
 - Au niveau mondial

1.LE FONCTIONNEMENT DES PORTS ET TERMINAUX

- L'autorité portuaire
 - Rôles
 - Responsabilités
 - Risques
 - Le gestionnaire de Terminal
 - Rôles
 - Responsabilités
- Contractuelle vis-à-vis des clients tiers/Navires
Civile employeur
Civile Générale, dont Pollution
Environnement

L'ASSURANCE DES PORTS ET TERMINAUX

- Violence Politique/ Terrorisme/ Guerre et Grèves
- Cyber
- Autres risques d'exploitation.
- Analyse de la sinistralité - déclarée ou non.
- Etablissement des recommandations/améliorations.
 - Résultat de l'audit des risques par l'ingénieur prévention et l'analyse des contrats en cours.

3.APPROCHE DU MARCHE ASSUREURS

- Quels sont les assureurs présents pour quels risques ?
 - En France
 - A l'international
- Les imprimés de couverture utilisés.
 - Les imprimés Compagnie
 - Les imprimés marchés.
- Les montages d'assurances/réassurances nécessaires compte tenu des capitaux requis et de la capacité disponibles des marchés assureurs.



Michel BRESSY

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

2022 - 2024

JIFMAR – Aix en Provence – France

Directeur de la flotte et de l’armement
Gestion technique et humaine d’une flotte en croissance rapide
(50 navires de travail, pavillons français, britannique, maltais)

2019 - 2024

SAMAP – St Nazaire – France

Directeur Général
Directeur général d’une compagnie d’assurance
mutuelle couvrant des navires professionnels et de
pêche

2008 - 2019

AXA XL – Paris – France

Head of Marine Risk consulting
Réfèrent technique du groupe AXA pour les risques Marine (Marine
Center of Expertise, monde entier)

2003 - 2007

Compagnie Fluviale de Transport (CFT) – Lyon – France

Directeur région Rhône-Saône
Gestion technique et humaine d’une flotte de 60 unités
industrielles de transport fluvial (Pousseurs, barges,
automoteurs, hydrocarbures, produits chimiques, gaz,
conteneurs, vrac et colis lourds)

2001 - 2003

**RADISSON SEVEN SEAS-France – Paris (JV entre les groupes
Vlasov-VShips et Carlson)**

Directeur Général
Administration et représentation en France
d’un paquebot de luxe sous pavillon français, le
M/s Seven Seas Mariner

1998-2001

MC SHIPPING Inc. (société cotée aux US) – Monaco (Groupe Vlasov-VShips)

Directeur Operations et Chartering
Responsable des opérations de frètement d’une flotte de 25 navires (porte-
conteneurs, gaziers LPG et fluvio-maritimes) frétés auprès de Leaders mondiaux
(CMA-CGM, Maersk, Total, Petredec, etc.)

1995-1998

DELMAS - Paris puis Le Havre

Négociateur affrètement
Frètement et affrètement de navires vraquiers, conventionnels, porte-conteneurs
et rouliers, négociation des chartes-parties et conditions contractuelles

1993-1994

S.I.S.A - Abidjan (Côte d’Ivoire) (détachement par Delmas)

Chef d’exploitation portuaire en agence maritime
Responsable de la consignation (coque et marchandises) des navires de Delmas à
Abidjan et San Pedro

1983- 1993

Société Navale Caennaise puis Delmas

Officier Pont et Machine
Officier navigant Pont et Machine, Second-Capitaine, Second-Mécanicien puis
nombreuses missions de Subrécargue

EXPÉRIENCES EN FORMATION

Depuis 2015

INSA Centre Val de Loire – Bourges

*Chargé de cours « Evaluation et gestion des risques du
transport maritime »*

AUTRES

Capitaine de 1ère Classe de la Navigation Maritime (C1NM)
Capitaine de Frégate dans la réserve opérationnelle de la Marine Nationale jusqu’en
2021
Membre de la Commission Marine du Conseil Supérieur de la Météorologie Nationale
(MétéoFrance)
Auditeur de la 145^{ème} session de l’Institut de Hautes Etudes de la Défense Nationale
(IHEDN)
Chevalier du Mérite Maritime



Hubert PRAT

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Retraité depuis le 1er février 2025

DEPUIS 01|1999 ET JUSQU'AU 30 AVRIL 2024

COVÉA-FLEET, MMA, WINTERTHUR – NEUCHÂTELOISE

- Délégué Régional Transport pour les régions Paris, Nord et Est de la France. Responsable d'un centre de profit de 20 personnes sur 2 sites (Paris et Strasbourg). Souscription des affaires Transport (transport privé de marchandises, RC transporteurs et facultés maritimes, aériennes et terrestres), la gestion des dossiers, le règlement des sinistres, l'animation des courtiers et agents.
- Formateur des agents du Groupe au centre de formation de Chartres.
- Responsable Technique du département maritime et transport de MMA.
- Représentant de MMA au sein du Comité maritime et transport de France Assureur et de la COMAT.

DE 01|1995 À 12|1998

INSPECTEUR TRANSPORT PFA Iardt à Strasbourg

Animation agences et courtiers, souscription

DE 1985 À 1994

Après 10 ans en tant qu'inspecteur de compagnies (visites de risques incendie, vol, de souscription et d'animations commerciales de réseaux agents et courtiers en IARD), je me suis orienté vers le transport (facultés).

EXPÉRIENCES EN FORMATION

J'interviens comme enseignant depuis 2022 à l'IFPASS(Strasbourg, Puteaux, Lyon, Bordeaux) en présentiel ou en distanciel, en Transport, risques émergents, réassurance transport, RSE pour des étudiants en Master 1 et 2.

FORMATION

Niveau Maîtrise droit des affaires.

Université Bordeaux 1.



Loïc LE PAPE

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2025

UNIT GROUP Toulouse

Conseiller Spécialisé Transport

DEPUIS 2021

LLP CONSEILS TOULOUSE

Président de la SAS LLP CONSEILS. Consultant Formateur

AXA FRANCE TOULOUSE

Responsable régional • Branche Transport Terrestre & Facultés.

Direction IARD Entreprises

DE 2001 À 2007

AXA CORPORATE SOLUTIONS PARIS

Souscripteur Expert • Branche Maritime & Transports • Risques internationaux et grands risques.

DE 1997 À 2001

CHUBB FRANCE

Souscripteur Senior Transport, Risques Techniques & Spéciaux.

Branche Marine & Property Special Risks

DE 1994 À 1997

OFFICE DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCE TRANSPORT (OSAT)

FILIALE DE ALTE LEIPZIGER VERSICHERUNG PARIS

Assistant du directeur de la Branche Maritime & Transport.

DE 1989 À 1994

ALLIANZ, ROYAL SUN ALLIANCE (RSA) PARIS

Gestionnaire sinistres : RC transporteurs, Facultés et Plaisance

FORMATIONS

- DESS Transport et logistique des échanges internationaux, Paris IV Sorbonne
- Manager du Transport Ecole Supérieure des Transports Groupe ENOES – Paris
- DUT Gestion-Finance, Université Bretagne-Occidentale



Roger DUCHAMP

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS **2022**

CONCEPT SPECIAL RISKS

Consultant

MEETRISK

Senior Advisor

DEPUIS **2021**

UNIYACHT / POLIASS GROUP

Senior Ambassador / Broker

EN **2020**

RD CONSULTANCY SERVICES

Création du cabinet de courtage, consulting et formation

DE **2006 À 2019**

HISCOX MGA YACHTING AND MARINE TRADES

Senior Underwriter

DE **2006 À 2016**

AXA CORPORATE SOLUTIONS

Directeur Réseau non spécialisé Corps et Facultés et Directeur Axa Yachting Solutions

DE **1998 À 2006**

AXA CORPORATE SOLUTIONS

Souscripteur Manager d'équipe Sénior Corps (y compris yachts) & P&I / RC Affréteur (Méditerranée, Moyen-Orient, Afrique et Amérique du Sud)

DE **1998 À 1998**

LA RÉUNION EUROPÉENNE / AXA GLOBAL RISKS

Souscripteur Manager d'équipe Corps Paris (Méditerranée, Moyen-Orient, Afrique, USA et Amérique du Sud)

DE **1989 À 1996**

CAMAT

Souscripteur Corps Manager d'équipe, Marine et Energie Paris

DE **1988 À 1989**

ELVEDT O'SULLIVAN

P&I correspondent Marseille / Ince & Co Solicitors Londres

DE **1982 À 1988**

Enseignement primaire dans diverses écoles du département du Var, France

EXPÉRIENCES EN FORMATION

DE **1994 À 2011**

Institut de Réassurance (ENASS)

Réassurance maritime

DE **1992 À aujourd'hui**

Université Paris Sorbonne Nord

*Enseignement Assurance.
Participation aux séminaires des alternants de l'Université Paris Sorbonne Nord.*



Roger DUCHAMP
(suite)

DE 1996 À 2016

AXA CORPORATE SOLUTIONS

Formation assurances maritimes (Séminaires internationaux).

DE 1996 À 2022

CNAM ENASS

Formation assurances maritimes

DE 2003 À 2004

ISAMAT ENASS

Formation assurances maritimes

DE 2002 À 2007

HEC MBA - CNAM

Formation assurances transport

DE 2011 À 2013

ENASS

Formation assurances maritimes MBA Assurance

DEPUIS 2020

Formation assurances maritimes auprès de courtiers, compagnies d'assurance et de réassurance.

NASCO RE

Animation de séminaires internationaux de formation

DEPUIS 2022

CESAM

Animation de séminaires de formation

2024

COMPAGNIE CENTRALE DE RÉASSURANCE ALGER

Séminaire assurance maritime

SÉMINAIRE ASSURANCE MARITIME CSR LIÈGE (BELGIQUE)

2025

MARINE INSURANCE SEMINAR UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DELLA CAMPANIA

"LUIGI VANVITELLI" NAPLES (ITALIE)

SÉMINAIRE ASSURANCE MARITIME CAAT ORAN (ALGÉRIE)

SÉMINAIRE YACHTING INSURANCE LUGANO (SUISSE)

RÉALISATIONS PROFESSIONNELLES

- 2022 Participation à la création du programme de formation CESAM.
- 2020 Création du programme de formation RD Consultancy Services.
- 2016 - 2021 Création d'une filière Pro / Alternance Université Paris Sorbonne Nord.
- 2007 - 2016 Création de la BU AXA Yachting Solutions International.
- 1999 - 2006 Création du département P&I d'AXA Corporate Solutions.
- 1992 - 2021 Création du Master d'assurance LEA à l'Université de Paris XIII.

FORMATIONS

- 1988 - 1989 Université d'Aix en Provence - Diplôme de l'Institut des Assurances.
- 1977 - 1988 Université d'Aix en Provence - Mastère (DESS) en Droit Maritime.
- 1979 - 1982 École Normale d'Instituteurs - Draguignan : Diplôme Enseignant 1er degré.
- 1979 - 1982 Université de Nice Licence en Sciences de l'Éducation.

COMPÉTENCES

Langues

Séminaires de formation animés en langue française ou anglaise

Français langue maternelle. Anglais courant.

Espagnol et Italien bon niveau. Allemand : niveau scolaire.

Juridique

Droit maritime français. Droit de l'assurance, English Marine Insurance Laws.

Informatique

MS Office (Word, Excel, PowerPoint).



Xavier RATABOU

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DE 1993 À 2025

FILHET ALLARD MARITIME - Directeur de clientèle

1/ Création, suivi et développement d'un portefeuille de clientèle:

- Corps Commerce France et International
- Corps Pêche France et International
- Corps de Navires en Construction France et International
- Ports et Terminaux France et International
- Chantiers Navals de Réparation et Construction France et International

2/ Montages de placements directs et Réassurance/Rétrocession;

3/ Mise en place de procédures de gestion des placements locaux dans divers pays africains zone CIMA et hors CIMA;

4/ Gestion des sinistres en lien avec les experts, avocats, apériteurs et coassureurs;

5/Gestion des recours amiables et judiciaires pour le compte des clients;

6/ Mise en place et animation d'un programme de formation Assurances Maritimes, à destination des jeunes collaborateurs de l'entreprise, des clients, des étudiants.

DE 1991 À 1993

GEFCO - Gestionnaire Juridique Assurances

Mise en place du programme d'assurances du groupe GEFCO, en France et à l'étranger, en lien avec le service assurances de la maison mère PSA.

Négociation des renouvellements avec les courtiers et assureurs.

Gestion des plus gros sinistres RC, Dommages aux Biens, Flotte auto, Marchandises transportées.

Conseil juridique pour les agences du groupe, dans divers domaines.

Gestion des litiges complexes et procédures contentieuses, en lien avec les avocats mandatés.

DE 1987 À 1991

Philippe VITRAC - Dispacheur Corps et Facultés

Gestion des dossiers de sinistres Corps et Facultés, en lien avec les clients d'une part, le CESAM Bordeaux et les experts mandatés d'autre part.

Rédaction des projets de règlement d'avaries soumis au CESAM pour approbation.

Suivi sur le terrain des phases d'expertises pour assister les clients.

Gestion des recours pour le compte des clients: sinistres vous franchise et/ou sinistres non couverts.

FORMATIONS

- *DESS : Droit et Economie des Transports*, 10/1988 - 06/1990

Université Panthéon Sorbonne - Paris - Bien

- Maîtrise : Droit, 10/1981 - 06/1986

Maitrise droit Privé, mention Droit des Affaires, Bordeaux

- Proficiency in english: Langues Vivantes, 09/1983 - 11/1985

University of Cambridge



Stéphane DA SILVA

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

DEPUIS 07|2023

CESAM Direction du service financier.

- Management de l'équipe financière.
- Contrôles compliance LCB/FT et règlements bancaires.

DEPUIS 01|2000

CESAM Direction des études et développements informatiques.

- Création d'un système de signatures de documents cryptés par EDI : « Empreinte unique par hachage » des polices d'assurance.
- Création du système EdiOptiflux®: gestion de flux techniques et financiers associés échangés sur le marché maritime français.
- Migration des applications métiers : de

Delphi/400 vers le C#.

- Benchmark, étude et appel d'offre, négociation et gestion du contrat ,planning, recette.

- Normalisation du « Format d'échange en assurance maritime et transports » en France auprès de IAFNOR: Ce système a été homologué sous la norme AFNOR « Z67-137 ».

- Responsable du Projet SICMEC-projet de suivi de conteneurs sur le Marché Maritime Mondial.

- Création d'un prototype de plateforme web sécurisé, connexion par certificat d'authentification SSL/TLS, saisie d'informations cryptées via des formulaires web ,émission des données via une liaison sécurisée HTTPS.

- Digitalisation des comptes-rendus d'activités des Commissaires d'Avaries et Experts recommandés du CESAM.

- Maintenance du site web et développement de la cartographie et coordonnées des commissaires d'avaries et experts recommandés.

- Responsable de la commission des référentiels du système Optiflux® et de la commission technique du système Optiflux®.

- Direction du déménagement du système informatique du CESAM, avec la gestion des contraintes techniques et électriques d'une plateforme Grand-système IBM.
- Direction du projet de réécriture des applications métiers de la plateforme IBM Grand-Système VSE vers une plateforme IBM séries.

- Direction du déménagement des locaux du CESAM et de son parc informatique.

DE 05|1998 À 01|2000

FB2A

Société de Services et d'ingénierie en Informatique à Paris, La Défense.

- Analyste programmeur dans l'assurance vie chez le client AGF SI. Environnement Grands Système IBM MVS (TSO,JCL,ENDEVOR,COBOL ...).
- Analyste programmeur dans l'assurance maritime et Transports chez le client CESAM. Environnement Grands-Systèmes IBM VSE UCL, VisualAge Generator, cobol.)

DE 09|1997 À 05|1998

CAP GEMINI ERNST & YOUNG

Société de Services et d'ingénierie en informatique à Lille.

- Développeur dans le domaine Bancaire chez le client Le Crédit du Nord.

AUTRE EXPÉRIENCE

DEPUIS 10|2015

Création d'un site web, Webmaster bénévole.

Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur, France.

- Achat du nom de domaine *www.au-meuble-greoux.fr*
- Paramétrage des DNS et de l'hébergement.
- Création du site internet de location de meublés pour curistes.

FORMATION

• **CAMPUS LEFEBVRE DALLOZ**

Formation Comité social et économique.

• **AF2A** Centre de Formation en Assurance

ATTESTATION « Contrat d'assurance » Risque, prime, sinistre, contentieux.

• **AF2A** Centre de Formation en Assurance
ATTESTATION « Assurance de dommages »
Assurances de biens, assurances de responsabilités.

• **AF2A** Centre de Formation en Assurance
ATTESTATION « Bases juridiques de la Responsabilité Civile » RC contractuelle, RC délictuelle ou quasi-délictuelle, mises en œuvre & causes d'exonération.

• **AF2A** Centre de Formation en Assurance
ATTESTATION « Assurance Transport Facultés - propre compte »
Conditions générales des polices Facultés (police FAP sauf, tous risques maritimes, et clauses de marché, police française aérienne, police française terrestre, imprimés anglais 'Institute Cargo Clauses A-B-C', imprimés risque de guerre (waterborne, bout en bout), police au voyage, police marché, police d'abonnement, police tiers chargeur, avaries communes).

• **1994 -1996** BTS INFORMATIQUE DE GESTION
Lycée Jean-Bart à DUNKERQUE.

• **1990 -1994** BACCALAURÉAT Scientifique,
Mathématiques et Sciences Physiques
Lycée du NORD-OVER à GRANDE-SYNTHE.